

CONTRAT DE VENTE DE MOBILIER

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Société LP DECO dont le siège social est 76, allées Jean Jaurès – 31 000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le N° 499 710 101, représentée par son gérant LP PROMOTION, lui même représenté par M. PONSOT dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après désignée « Le Vendeur »,

D'UNE PART,

ET :

Monsieur _____ et (ou) Madame _____

Demeurant _____

Ci-après désigné(s) « l'Acquéreur »,

D'AUTRE PART.

ARTICLE I – VENTE DE MOBILIER

Le vendeur vend à l'Acquéreur, qui l'accepte, le mobilier désigné en annexe.

ARTICLE II – PRIX DE VENTE

La vente est conclue pour un prix global de :

* Euros hors taxes

* de TVA en sus,

soit un prix de :

* Euros toutes taxes comprises

Toute modification du taux de TVA, actuellement de 19,6 % sera répercutée à l'Acquéreur.

ARTICLE III – LIEU DE LIVRAISON

Le mobilier sera livré, dans le(s) logement(s) constituant(s) le(s) lot(s) de copropriété.

Numéro(s) de l'établissement «CARRE SAINT MICHEL»

ARTICLE IV – CONDITIONS RESOLUTOIRES

L'Acquéreur du mobilier a réservé par contrat préliminaire, régi par les articles L261-15 et R261-31 du Code de la Construction et de l'Urbanisme, le(s) logement(s) dans lesquels sera livré le mobilier objet de la vente.

De convention expresse entre les parties, la présente vente est conclue sous la condition résolutoire de la non-acquisition, par le réservataire, des logements ci-dessus désignés.

ARTICLE V – PAIEMENT DU PRIX

Il est précisé que le prix du mobilier devra être financé sur la base TTC.

Le prix est stipulé payable à 100 % lors la signature de l'acte notarié de vente des logements réservés par contrats préliminaires.

ARTICLE VI – ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leur siège ou domicile respectif, indiqué en tête du présent contrat.

Fait le : ____ / ____ / _____

A :

Pour le Vendeur,
« Bon pour accord »

Pour l'Acquéreur,
« Bon pour accord »

Signature

Signature(s)

TOULOUSE
Résidence « Carré Saint Michel »

DESCRIPTIF AMEUBLEMENT	T1	T2	T3
Séjour			
Canapé-lit couchage 140	1	1	1
Table basse	1	1	1
Colonne de rangement penderie et étagère	1	1	1
Table repas 2 personnes	1		
Table repas 4 personnes		1	
Table repas 6 personnes			1
Chaises	2	4	6
Meuble bas 1 porte 1 tiroir	1	1	
Meuble bas 2 portes 2 tiroirs			1
TV écran plat	1	1	1
Salle de bains WC			
Ensemble accastillage	1	1	1
Chambre1 *			
Tête de lit en 140		1	1
Matelas en 1,40 X 1,90		1	1
Sommiers en 1,40 X 1,90		1	1
Chevet ou tablette		2	2
Chambre 2			
Tête de lit en 140			1
Matelas en 0,70 X 1,90			2
Sommiers en 0,70 X 1,90			2
Chevet ou tablette			2
Literie			
Couvertures polaires 1 personne			2
Couvertures polaires 2 personnes	1	2	2
Alèses imperméables forme housse 1 personne			2
Alèses imperméables forme housse 2 personnes	1	2	2
Oreillers carrés	2	4	6
Dessus de lit		1	3
Equipement			
Plafonniers	2	5	6
Appliques	2	4	6
Kit vaisselle (nb personnes)	2	4	6
Kit entretien ménager	1	1	1
Rideaux décoratifs et tringle	1	2	3
Ensemble décoration	1	2	3
MONTANT TOTAL HT	4200 €	5000 €	6500 €

**Le choix du couchage pourra être modifié en fonction des contraintes techniques et de surface.*